

Programme Régional de qualification à destination des demandeurs d'emploi.

Gestionnaire de paie

Titre professionnel de niveau III

Référentiel emploi / formation

CCP 1- TENUE ET SUIVI DU DOSSIER SOCIAL DE L'ENTREPRISE Durée : 250 heures

- ✚ Analyser et assurer la gestion des informations liées aux relations de travail
- ✚ Collecter les informations et traiter les événements liés au temps de travail
- ✚ Assurer les relations avec le personnel et les tiers

CCP 2 –PRODUCTION DE LA PAIE ET ELABORATION DES DONNEES DE SYNTHESE Durée : 250 heures

- ✚ Réaliser et contrôler les bulletins de salaire
- ✚ Établir et contrôler les données de synthèse à partir de la production des bulletins de salaire
- ✚ Appliquer les méthodes et procédures d'élaboration des bulletins de salaires
- ✚ S'approprier les règles spécifiques à un statut, à une profession, à une activité, à un territoire
- ✚ Appliquer les délais de production des documents
- ✚ S'approprier les conditions d'application des rubriques de la paie
- ✚ Utiliser les outils informatiques de gestion de la paie (SAGE PAIE)
- ✚ Développer la capacité de coopération avec les différents intervenants du cycle de production des bulletins de salaires
- ✚ Structurer la collecte des informations

COMPETENCES TRANSVERSALES Durée : 284 heures

- ✚ Utilisation du logiciel de paie (CIEL PAIE)
- ✚ Gestion des ressources humaines
- ✚ Entraînement aux épreuves de certification.

Public :	<ul style="list-style-type: none">✚ Demandeurs d'emploi (Prescription Pôle Emploi, Missions Locales, CAP Emploi)✚ Salariés (nous contacter)
Durée / dates :	<ul style="list-style-type: none">✚ 784 heures en centre / 280 heures en entreprise✚ Du 04/09/2017 au 18/05/2018 sur la base de 30 heures par semaine
Pré-requis :	<ul style="list-style-type: none">✚ Etre titulaire d'un diplôme et/ou d'une expérience professionnelle de niveau IV, tous secteurs d'activités.✚ Satisfaire aux tests d'admission.
Condition d'admission :	<ul style="list-style-type: none">✚ Réception des candidatures par mail (joindre CV actualisé)✚ Entretien individuel / épreuves(s) de sélection.
Financement :	<ul style="list-style-type: none">✚ Formation financée par le Conseil Régional de Franche Comté, ouvrant droit à rémunération pour les demandeurs d'emploi.✚ Formation ouverte aux salariés bénéficiant d'un congé individuel de formation (CIF)